



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°31 du 13 septembre 2011



Le Végétal
dans son Environnement

Réseau
FREDON-FDGDON
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 12 Septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

ABRICOTIER

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER OU ECA

En été, la maladie peut se repérer facilement : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale (Cf. photos dans BSV RA Arboriculture n°23 du 19/07/2011).

En cas de présence, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.

ROUILLE DU PRUNIER-*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE*

Hors parcelle de référence, une chute des feuilles prématurée due à la rouille et survenue soudainement, a été observée dans un verger d'abricotiers (Bergeron) situé à Livron dans la Drôme.

POMMIER

Afin de mieux appréhender la saison 2012, il est important de réaliser à la récolte un bilan des dégâts pour les principaux ravageurs et maladies. La majorité des parcelles suivies dans le cadre du réseau BSV sont désormais récoltées. Les observations se poursuivent dans les parcelles de variété Pink Lady dans la Drôme et de Golden en Savoie et Haute-Savoie.

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

On note l'apparition de taches sur pousses dues à des contaminations secondaires récentes sur une parcelle suivie le 12 septembre dans la Drôme.

Rappel: Les contaminations secondaires dépendent des conditions d'humectation et de température. A 25°C, 8 heures d'humectation sont nécessaires à l'infection par les conidies.

OIDIUM - *PODOSPHAERA LEUCOTRICHA*

Les infections secondaires par le champignon peuvent continuer à se succéder jusqu'à l'automne (dissémination des conidies par le vent). A cette période, le champignon exige peu d'humidité pour germer, et préfère les températures comprises entre 10°C et 20°C.

Par rapport à la semaine dernière, on ne note pas d'évolution quant à la présence de la maladie en Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie. Le 12 septembre, dans la Drôme, une parcelle sur 2 visitées présentaient des attaques sur pousse avec un niveau de présence fort (plus de 10 des pousses attaquées sur 50 pousses observées). La présence faible de la maladie a été observée sur une parcelle de Savoie (moins de 10 pousses attaquées sur 50 pousses).

MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Ces maladies sont rarement observées et l'altération de l'épiderme qu'elles provoquent n'induisent pas de pourriture. L'incidence négative est visuelle. Les facteurs favorisants sont des conditions humides peu avant la récolte.

Ces maladies sont notées une fois à la récolte. Le 12 septembre, la présence de symptômes de la maladie des crottes de mouche (petites taches rondes de 1 à 2 mm, ou plus petites, noires, groupées en amas de taille variable) a été repérée sur une parcelle de Haute-Savoie : 2% des fruits présentaient des dégâts (sur 200 fruits observées).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CARPOCAPSE DU POMMIER ET POIRIER—*CYDIA POMONELLA*

Le vol de carpocapses est nul dans l'ensemble des parcelles, excepté sur une parcelle de Savoie où on note des prises faibles.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER—*CYDIA MOLESTA*

Le vol se poursuit avec des prises faibles observées en Moyenne Vallée du Rhône et Savoie/Haute-Savoie.

TORDEUSES DE LA PELURE—*CAPUA* ET *PANDEMIS HEPARANA*

Les prises au niveau des pièges Capua (4 pièges) étaient nulles le 12 septembre excepté sur une parcelle de piégeage située en Drôme où des prises faibles ont été observées. Sur les 3 pièges Pandemis observés le 12 septembre, seul un piège situé en Drôme présentait des prises faibles.

PETITE TORDEUSE DES FRUITS—*CYDIA LOBARZEWSKII*

Le 12 Septembre, les relevés des pièges de Savoie/Haute-Savoie ne font état d'aucune prise de ce ravageur.

POIRIER

Toutes les parcelles d'observations du réseau ont été récoltées.

POMMIER-POIRIER

FEU BACTERIEN—*ERWINIA AMYLOVORA*

Il est important de maintenir les observations sur vos parcelles de pommier et poirier, et leur environnement, afin de repérer et supprimer les organes infectés rapidement. Il est nécessaire de couper bien en-dessous du dernier signe visible de la maladie (rougissement ou brunissement des tissus sous-corticaux). Cette distance varie surtout en fonction de la sensibilité de la variété de 1 m pour les variétés très sensibles (poires Passe-crassane, par exemple) à 30 cm (pommiers). Désinfecter régulièrement les outils de taille par trempage dans l'alcool à 70° entre chaque coupe, ou du moins, entre chaque rameau. **Pour plus d'informations sur les mesures d'assainissement, reportez-vous à la note technique Feu Bactérien jointe au BSV RA ARBO n°19 du 21/06/2011.**

KIWI

BACTERIOSE DU KIWI—*PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE (PSA)*

Un premier état des lieux des contaminations en Rhône-Alpes a été présenté dans le BSV n°18 du 15/06/2011.

CHATAIGNES

CYNIPS—*DRYOCOSMUS KURIPHILUS YASUMATSU*

Rappel: Si vous observez des galles sur les pousses prévenez la FREDON Rhône-Alpes ou le SRAL Rhône-Alpes.

CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - *CYDIA SPLENDANA*

Des prises faibles ont été observées le 12 septembre sur deux parcelles de piégeage située en Ardèche (Vernoux en Vivarais et St Barthélémy de Grozon).

NOIX

CARPOCAPSE DES NOIX—*CYDIA POMONELLA*

Les derniers relevés de piégeage montrent que le vol est terminé. Il est intéressant de réaliser un comptage pour évaluer l'importance des dégâts sur les parcelles.

TOUTES ESPECES

DROSOPHILA SUZUKII

Des dégâts importants de *Drosophila Suzukii* à la récolte ont été observés au mois d'août sur fraise dans le Rhône et dans l'Ain, et sur Petits fruits en Ardèche et dans le Rhône (framboises, mûres, myrtilles).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Soyez vigilants en observant vos parcelles. En cas de symptômes douteux (affaissement autour d'une cicatrice de ponte et/ou présence d'oeufs ou d'asticots), n'hésitez pas à contacter le SRAL Rhône-Alpes et la FREDON Rhône-Alpes.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto 2018

Directeur de publication : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovapro, Agrodia, Coopérative du Pilat, FDGDON26, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, Adabio, Verger Expérimental de Poisy

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.